

BEAUVAU DE LA SECURITE

Table ronde n°5 : le maintien de l'ordre

Le lundi 12 juillet 2021

[> Lien vers la vidéo](#)

PROPOS LIMINAIRES DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Gérald DAMARNIN, ministre de l'Intérieur, a débuté cette table ronde avec 2 remarques :

- La politique de maintien de l'ordre doit prendre en compte le contexte dans lequel évolue la société. Le ministre a cité **le numérique, la question des images, les réseaux sociaux ou la nature des contestations** elles-mêmes. Cette politique doit **garantir un équilibre** entre la liberté d'expression, la protection des biens et des personnes et la protection des institutions
- **La mise en place d'un nouveau schéma de maintien de l'ordre** qui se résume à plus de mobilités, plus de dialogue, plus d'équipements et plus de stratégies.
 - Suite à la décision du Conseil d'Etat invalidant notamment la technique de la nasse, le ministre utilisera les travaux du Beauvau pour un **nouveau schéma de maintien de l'ordre en septembre, validé par le Conseil d'Etat.**
 - Le ministre a confirmé qu'il représenterait au **Parlement un nouveau dispositif pour l'utilisation des drones lors de manifestations**, car il ne comprend pas « *que tout le monde en France [puisse] avoir un drone sauf la police* »

ETAT DES LIEUX

Guillaume FARDE, chercheur au CEVIPOF et professeur à l'école d'Affaires Publiques à Sciences Po a présenté sa dernière étude sur l'évolution du maintien de l'ordre en France. Il constate **3 principales évolutions** :

- **La faiblesse du nombre de manifestants**
- **Le recours à la violence** comme un mode de revendication autonome
- **La médiatisation permanente** et scénarisée des manifestations

Il considère que les principes des opérations de maintien de l'ordre se sont affaiblis avec notamment **l'envoi d'agents non spécialistes en première ligne des manifestations** (exemple de la crise des gilets jaunes) et **l'augmentation du nombre de blessures** chez les forces de l'ordre et chez les manifestants.

Si **la confiance des français dans les forces de l'ordre** a baissé lors de la crise des gilets jaunes, il rappelle que celle-ci **s'établit à 73% en mai 2021** ce qui signifie que cette confiance est plutôt bonne. En revanche, **elle est inquiétante pour les 18-24 ans : 1 jeune sur 2 n'a pas confiance dans la police** (2 jeunes sur 3 en île de France).

COMMENT ADAPTER LE MAINTIEN DE L'ORDRE A NOTRE SOCIETE ACTUELLE ?

La première partie de la table ronde était consacrée aux propositions des parties prenantes concernant **l'adaptation du maintien de l'ordre à notre société contemporaine.**

❖ Développer la communication

- Michel CADOT, **délégué interministériel aux jeux olympiques**, ancien préfet de police a insisté sur la nécessité de **renforcer la politique de communication des autorités** en amont des manifestations avec les organisateurs de celles-ci et en aval avec les médias.
- Le secrétaire général d'**Unité SGP police-FO**, Grégory JORON a abondé dans ce sens considérant qu'« **on a perdu très vite la bataille de la communication sur les premiers week-ends de "gilets jaunes" alors qu'on avait de quoi gagner le cœur de l'opinion publique avec ce qui a pu se passer à certains endroits, notamment en haut des Champs-Élysées** ». Il préconise aussi de renforcer la **communication externe de la police après les manifestations et auprès des manifestants.**
- Patrice Ribeiro, secrétaire général du **syndicat Synergie officiers** regrette que « *la guerre de l'image, [la police] ne l'ait pas beaucoup menée* » et estime que **le parquet de Paris à tendance à ouvrir des enquêtes « uniquement sur la diffusion sur Twitter ou les réseaux sociaux d'une vidéo tronquée ».**

❖ Renforcer l'arsenal et les équipements

- Tous les syndicats présents ont demandé une augmentation des moyens des forces de l'ordre et une modernisation de leurs équipements. Matthieu VALET, représentant du **syndicat indépendant des commissaires de police (SICP)** souhaite notamment que chaque policier puisse disposer d'un casque moderne pour les opérations de maintien de l'ordre.
- Le sénateur **Henry LEROY** (LR, Alpes-Maritimes) souhaite renforcer **les effectifs des CRS** et la **dotation en canons à eaux et en véhicules adaptées** aux opérations de maintien de l'ordre.

❖ Protéger les forces de l'ordre et lutter contre les éléments violents

- Le **syndicat Unité SGP Police FO** souhaite **donner des armes légales pour éloigner les éléments les plus violents** (casseurs, black blocks, etc..) lors des manifestations.
- Michel CADOT, **délégué interministériel aux jeux olympiques** souhaite renforcer la **judiciarisation** dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre.
- Johann CAVALLERO, délégué national CRS pour **Alliance Police nationale**, souhaite **revoir la qualification d'attroupements** qui est, selon lui, trop peu utilisée aujourd'hui. Avec le **SICP**, ils **déplorent le manque de sécurité juridique** des forces de l'ordre et **dénoncent les poursuites visant individuellement des agents** ayant opéré en manifestation.

❖ Renforcer la formation des forces de l'ordre

- La majorité des intervenants ont demandé **que les corps de police partagent une formation initiale commune pour le maintien de l'ordre**. Dans ce cadre, ils ont tous **regretté l'utilisation de forces de l'ordre non spécialisées** à partir de la crise des gilets jaunes, conduisant à la mise en danger de ces agents dont le maintien de l'ordre n'est pas le cœur de métier.
- Le sénateur **Henry LEROY** (LR, Alpes-Maritimes) souhaite placer les unités spécialement constituées et non spécialisées sous les ordres du directeur du service d'ordre ou du commandant de la force publique.

COMMENT AMELIORER LES RELATIONS AVEC LA PRESSE ?

La deuxième partie de la table ronde était consacrée aux propositions des parties prenantes concernant **l'amélioration des relations des forces de l'ordre et des journalistes**.

❖ Protéger les journalistes

- Christophe DELOIRE, secrétaire général de **Reporters sans frontières**, a présenté certains chiffres de Reporters sans frontières : en 2020, la France est l'un des premiers pays européens au niveau des interpellations de journalistes.

Selon lui, plusieurs décisions constituent **des avertissements pour la politique de maintien de l'ordre** :

- **La décision du Conseil d'Etat** concernant le nouveau schéma de maintien de l'ordre
- **La décision du Conseil Constitutionnel** concernant l'article 24 de la PPL Sécurité globale

Il considère que les **propositions de la commission DELARUE vont dans le bon sens** :

- Assurer la protection des journalistes par les forces de l'ordre dans les manifestations,
- Autoriser les équipements de protection pour les journalistes,
- Interdire la possibilité pour les forces de l'ordre de s'opposer à la prise de son et d'images par les journalistes,
- Autoriser les journalistes à couvrir les opérations de dispersion dans les manifestations,
- Mettre en place un dispositif d'officiers presse sans discrimination entre les journalistes.

Il appelle à ne pas remettre sur la table **l'article 24 de la PPL Sécurité globale** et à **mieux lutter contre les violences policières abusives** par une politique affichée et forte, par des plus fortes sanctions et que celles-ci soient rendues publiques : 18 plaintes ont été déposées par Reporters sans frontières et aucune n'a abouti à une condamnation.

- Jean-Marie DELARUE, **président de la commission indépendante sur les relations entre journalistes et forces de l'ordre** a abondé dans ce sens. Selon lui, il faut :
 - **assurer l'intégrité physique des journalistes** durant les opérations de maintien de l'ordre notamment en autorisant le journaliste à disposer de matériels de protection.
 - **garantir la liberté d'informer** :
 - il ne doit être possible de **limiter la présence des journalistes dans les périmètres de protection qu'à des cas très exceptionnels**.

- **La police devrait aussi pouvoir prendre des images** afin d'avoir le point de vue de l'Etat sur certains événements.
- **donner une suite claire aux dérives :**
 - il faut que les interpellations de journalistes par exemple **soient remontées, quantifiées et publiées.**

❖ Renforcer la communication des forces de l'ordre

- Plusieurs représentants de forces de l'ordre **regrettent le manque de communication** de leurs services durant les opérations de maintien de l'ordre.
- **Le rapport de la commission DELARUE** préconise de **créer une garantie à une expression propre des forces de l'ordre** : sous l'autorité du Préfet et du Parquet, les forces de l'ordre devraient pouvoir **communiquer avant** (expliquer les dispositifs), **pendant** (contact avec les journalistes) et **après les manifestations** (expliquer les événements passés).

❖ Mieux identifier les journalistes

- Plusieurs représentants de forces de l'ordre **regrettent la difficulté d'identifier les journalistes sur le terrain** du fait de la présence de nombreuses personnes se réclamant en tant que tel.
- **Le rapport de la commission DELARUE** souhaite aussi encadrer **l'identification des journalistes**. Selon le rapport, il est difficile de distinguer le simple citoyen armé de son smartphone et le journaliste agréé. 2 solutions sont possibles :
 - **La multiplication des attestations d'employeurs** sur un modèle unique agréé par l'Etat en lien avec la profession
 - **La création d'une carte ad hoc** pour les événements d'ordre public

❖ Favoriser le dialogue entre journalistes et forces de l'ordre

- Plusieurs représentants de forces de l'ordre **souhaitent que les journalistes soient formés aux pratiques des forces de l'ordre lors des opérations de maintien de l'ordre.**
- **Le rapport de la commission DELARUE** préconise de **multiplier les occasions de dialogue et de formation entre journalistes et force de l'ordre**. Ces formations pourraient porter sur l'aspect opérationnel des opérations de maintien de l'ordre et auraient pour but de sensibiliser les journalistes aux techniques des forces de l'ordre et les forces de l'ordre aux conditions de travail des journalistes.